

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

**DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 18 octobre 2021**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2021/10/16**

Date de la convocation	11/10/2021
	<b>Votes : 20</b>
Présents : 17	Pour : 20
Absents : 7	Contre : 0
Représentés : 3	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le dix huit octobre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix-huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GASC Carine, JAURION Léon, GASC Georges, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel,

Etaient Absents : MM. SEBASTIAN David, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

Procurations : - Mr GUERIN Grégory à Mme GAVINET Isabelle  
- Mme LABORDA Véronique à Mr ALEIX Bertrand  
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr LAMBERT Marcel

**Objet** : Programme pluriannuel de réfection des voiries – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réaménager certains chemins ruraux, voiries communales et trottoirs.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20211018-2021-10-16-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2021  
Date de réception préfecture : 20/10/2021

Une programmation pluriannuelle a été souhaité, le marché de travaux a donc été lancé avec une tranche ferme correspondant aux travaux pour 2021 et 2 tranches optionnelles correspondant aux travaux à prévoir en 2022 et 2023.

**TRANCHE FERME (2021) :**

*Chapitre 1 chemins ruraux :* CHEMIN DE CAMBRIOLS, CHEMIN DE NEGADIS, CHEMIN ABAOUS BAS, CHEMIN PLAN DES LAURES, CHEMIN DES GOURS, CHEMIN DU GRAVAS, CHEMIN DE LAS MOUILLAS,  
*Chapitre 2 route et trottoirs :* RUE DES LAURIERS, RUE DE LA COLLINE, RUE DE LA LIBERATION,

**TRANCHE OPTIONNELLE 1 (2022) :**

*Chapitre 1 chemins ruraux :* CHEMIN DE LA ROUBIERE,  
*Chapitre 2 route et trottoirs :* TROTTOIRS ROUQUETTE VERS CROIX DE LA MISSION, CHEMIN DES ABEILLES VERS LAVANDES,

**TRANCHE OPTIONNELLE 2 (2023) :**

*Chapitre 1 chemins ruraux :* CHEMIN DE GROUJOUX, CHEMIN BAS DES ABAOUS,  
*Chapitre 2 route et trottoirs :* CHEMIN DE LA PLAINE, CHEMIN DES TRES CAYRES,

Il présente le programme pluriannuel de réfection des chemins ruraux et voiries/trottoirs mentionné ci-dessus d'un montant de 216 771.50€ H.T ainsi réparti :

**TRAVAUX 2021**

Chapitre 1 : Chemins ruraux	24 794,44
Chapitre 2 : ROUTES ET TROTTOIRS	50 869,50

**TRAVAUX 2022**

Chapitre 1 : Chemins ruraux	37 104,76
Chapitre 2 : ROUTES ET TROTTOIRS	25 852,20

**TRAVAUX 2023**

Chapitre 1 : Chemins ruraux	42 807,60
Chapitre 2 : ROUTES ET TROTTOIRS	35 343,00

**Montant Global 216 771,50 €**

A ce titre, il indique qu'il convient de solliciter une demande d'aide financière la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Où l'exposé de son rapporteur,

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20211018-2021-10-16-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2021  
Date de réception préfecture : 20/10/2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite auprès du Conseil Départemental de l'Hérault une aide financière la plus élevée possible,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

*Le Maire,*  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :